



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 septembre 2000

Original: français

Lettre datée du 25 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne au nom de l'Union européenne sur les évolutions récentes en Somalie publiée le 8 septembre 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jean-David **Levitte**

[Original : anglais et français]

**Annexe à la lettre datée du 25 septembre 2000,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de la présidence de l'Union européenne
au nom de l'Union européenne sur les évolutions récentes
en Somalie**

L'Union européenne souhaite que l'élection de M. Abdoukassim Salat Hassan en tant que Président de la Somalie par l'Assemblée nationale de transition réunie à Arta contribue à la restauration de l'État, à la préservation de l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du pays, que le peuple somalien appelle de ses vœux, et auxquelles la communauté internationale est attachée. L'Union exprime ses vœux de succès au Président élu.

L'Union européenne est disposée à nouer le dialogue avec les nouvelles autorités somaliennes et, quand celles-ci auront assis leur autorité, à soutenir leurs efforts de reconstruction, tout en continuant son soutien aux actions de réhabilitation dans toutes les parties de la Somalie où les conditions de stabilité existent.

L'Union européenne appelle les autorités du Somaliland et du Puntland à établir des relations constructives avec les institutions issues du processus d'Arta. De même, elle encourage le futur gouvernement de transition à établir dès que possible un dialogue constructif avec les autorités susnommées visant le rétablissement de l'unité nationale dans la paix et le respect des acquis en matière de stabilité.

Elle demande aux chefs des mouvements armés qui demeurent en marge du processus de paix de s'y rallier.

L'Union européenne souhaite que les nouvelles autorités somaliennes établissent des rapports étroits d'amitié et de coopération avec tous les pays de la région.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.